

**Réserve de recrutement (à titre contractuel)**

**Ouvriers qualifiés D2 ou D4 – Jardinier Elagueur**

**1. Missions :**

• **Assurer l'entretien général des espaces verts et naturels de la collectivité dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site :**

- Entretien des végétaux et des surfaces enherbées (parc, jardins, aires de jeux, terrains de sport, bords de route,...) et des allées : engazonner, tondre, débroussailler, ramasser les feuilles, branchages et fleurs fanées...
- Entretien des massifs et jardinières (bêchage, désherbage, mise en place de substrat, taille et traitement).
- Entretien des arbres et des arbustes : planter, tailler, élaguer et abattre.
- Traitement et apport des engrais nécessaires.
- Arrosage manuel ou automatique et mise en place des équipements spécifiques d'arrosage.
- Protection des plantations à l'aide de bâches, toiles tissées, grillages, paillis...
- Reconnaissance des végétaux (nomenclature) : arbres, arbustes, vivaces, graminées, annuelles
- Connaissance des besoins des végétaux selon leurs caractéristiques (types de sols, exposition, gélivité,...)
- Utilisation et réglage des outils et machines spécifiques aux techniques de jardinage.
- Identification de la présence de maladies physiologiques, liées aux accidents climatiques, aux activités humaines, à l'état du sol, causées par des parasites, insectes, acariens et ravageurs, aux virus, bactéries et champignons.

• **Assurer des travaux de plantation, de création et de production pour les espaces verts :**

- Création de nouveaux espaces verts.
- Délimitation des espaces, prise de mesures, calcul de surfaces.
- Préparation des sols (terrassement, drainage, aération, décompactage et désherbage)
- Fleurissement de la collectivité et réalisation des massifs arbustifs, floraux et des surfaces engazonnées.
- Réalisation des techniques de floriculture de serre : semis, traitement, dépotage, rempotage, multiplication végétative, compositions florales...

• **Réaliser l'entretien courant et le suivi des équipements et du matériel mis à sa disposition :**

- Utilisation des produits et des matériels d'entretien et de nettoyage.
- Entretien, nettoyage et réalisation du suivi du matériel à disposition.
- Respect des règles de sécurité liées à la manipulation des équipements, matériels et produits dangereux.
- Détection des dysfonctionnements du matériel utilisé.

• **Assurer le suivi et la gestion d'équipe :**

- Prendre connaissance des consignes de travail quotidiennes de manière précise
- Anticiper les besoins et problématiques qui peuvent se présenter dans la zone de travail et chercher/proposer des alternatives
- Collaborer et gérer l'équipe dans un état d'esprit constructif et positif
- Contribuer à un environnement de travail agréable tant en équipe que dans le service en général
- Assurer le respect des consignes données par la hiérarchie, gérer les risques et veiller à la mise en sécurité de l'équipe et du lieu de travail (signalisation, EPI,...)
- Rapporter les informations nécessaires et utiles à la hiérarchie et aux autres services si nécessaire.

- Déterminer les moyens nécessaires au travail à effectuer et veiller à préparer le matériel nécessaire, son nettoyage et son rangement.  
La description des tâches n'est pas exhaustive et pourra être adaptée selon les besoins du service.

2. **Positionnement de l'emploi** : Sous la responsabilité des responsables du service Plantations
3. **Compétences requises pour l'entrée en fonction** :

Le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- posséder un diplôme de l'Enseignement **Secondaire Inférieur** (CESI) ou **Secondaire Supérieur** (CESS, 6<sup>e</sup> année enseignement technique, 7<sup>e</sup> année enseignement professionnel) en rapport avec la fonction à exercer. (jardinier, élagueur)
- OU**
- posséder un Titre de compétences de base délivré par le Consortium de validation de compétences (**pour le métier de jardinier, élagueur**).
- OU**
- posséder un titre de formation **IFAPME, Chef d'entreprise, ou Certificat d'apprentissage**, en lien avec le métier jardinier.
- Etre titulaire du **permis B – Permis C est un atout supplémentaire**
4. **Conditions : APE**
    - Plusieurs postes à pourvoir CDD 6 mois (CDI possible ensuite)
    - Salaire (mensuel de base) pour un temps plein : brut : 2.123,55 €, Net : 1.555,93 €
    - Chèques repas 5 € par jour presté

**Modalités de contact :**

Envoyer le dossier complet de candidature, en **mentionnant impérativement la référence** :

« **recrut-2021-40 (jardinier D2/D4)** ». Pour le **20/08/2021** au plus tard,

Soit par **Envoi RECOMMANDE** au Collège Communal de la Ville de Mons, Hôtel de Ville, Grand'Place, 22 à 7000 Mons.

Soit via le lien : <https://mons-formulaires.guichet-citoyen.be/recrutement/candidature-poste-ouvrier-qualifie-d2-ou-d4-jardinier-elagueur/>

**Le dossier de candidature devra impérativement contenir les documents suivants :**

CV + lettre de motivation

**Copie du diplôme de l'enseignement secondaire inférieur ou supérieur** (si diplôme étranger, fournir équivalence Fédération Wallonie/Bruxelles) **ou Titre de compétences ou Certificat Chef d'entreprise IFAPME (jardinier) ou Certificat d'apprentissage**

**Copie obligatoire du permis B**

Un extrait de casier judiciaire récent (moins de 3 mois) devra être fourni à l'engagement.

**LES DOSSIERS NON COMPLETS NE SERONT PAS TRAITES.** Personne de contact : Service GRH - tel : 065/405835).